



PAIR-AIDANCE

QU'EST-CE QUE LA PAIR-AIDANCE ?

C'est une nouvelle forme d'accompagnement pour favoriser le maintien dans l'emploi et rompre avec les situations d'isolement. Elle repose sur une entraide entre personnes dans un objectif de reconstruction.

Cette méthode de soutien entre pairs permet de :

- S'accorder un espace pour s'exprimer **librement** et **sans jugement** sur sa situation,
- S'assurer d'être **compris** en **partageant son vécu** avec des personnes qui traversent des expériences similaires,
- Profiter de la dynamique de groupe pour échanger ensemble et faire émerger des **solutions**,
- Reprendre **confiance en soi** en mettant ses compétences au service du groupe.



À QUI ÇA S'ADRESSE ?

Aux collectivités

souhaitant :

- Maintenir le contact avec les agents en arrêt,
- Préparer leur retour en activité,
- Organiser une prévention interne.

Aux agents

en arrêt longue maladie désirant :

- Sortir de l'isolement,
- Comprendre leurs droits pendant l'arrêt,
- Partager leur expérience,
- Développer leur pouvoir d'agir.

